

**TYPE DE STRUCTURE :**

**STRUCTURE FEDERALE / CLUB PERFORMANCE**

	ITEMS	A décliner en indicateurs objectifs et observables pour chaque type de structure ou dispositif concourant au PES
Positionnement au sein du PES	<b>Objectif général :</b> → accès à la pratique compétitive, accès au haut niveau, préparation aux compétitions de référence.	Préparer les sportifs inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau à l'accession aux finales et podiums internationaux.
	<b>Indicateurs de résultats</b> → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Nombre de sportifs sélectionnés en équipe de France. Nombre de finaliste et médaillés dans les compétitions de référence.
	<b>Coordonnateur :</b> → statut, tutelle, ...	La coordination est assurée par un CTS.
	<b>Encadrement</b> → qualification, conditions d'intervention, ...	Diplôme minimum des entraîneurs : BEES 2, DE JEPS ou diplômes équivalents. Préparateur physique : Diplômes d'état, diplômes universitaires, DU de préparation physique. Chorégraphe : Diplôme d'état.
	<b>Population</b> → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportif de recrutement, ...	Athlètes en liste SHN : Senior, Jeune. Nombre minimum : 3 athlètes ou couple qui participent à des compétitions de références ou à des GP / GPJ.
Eléments du fonctionnement sportif	<b>Installations</b> → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Patinoire de 56x26 minimum Salles de préparation connexes Salle de préparation physique et récupération
	<b>Volume d'entraînement</b> → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines,	Minimum 20h heures par semaine d'accès à la glace.
Suivi des sportifs	<b>Mise en œuvre du double projet</b> → responsable, organisation, ...	Une personne de la FFSG est chargée au sein du pôle du suivi des études et du suivi socio professionnel, en liaison directe avec le bureau de la vie de l'athlète et les correspondants régionaux du sport de haut niveau et/ou les correspondants CREPS/INSEP. L'organisation générale, l'hébergement ainsi que l'aménagement de la scolarité et des études doivent permettre la réussite du double projet.
	<b>Mise en œuvre du suivi médical réglementaire</b> → responsable, organisation, ...	Le suivi médical doit être conforme aux textes en vigueur. Il est réalisé localement et/ou sur les plateaux médicaux identifiés. Coordination par le médecin fédéral, mise en œuvre par le coordinateur du Pôle.
	<b>Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologique</b> → responsables, organisation, volume, ...	Offre de soins appropriés avec à minima un médecin et en kinésithérapeute référents, ainsi qu'un suivi psychologique adaptés aux contraintes de l'entraînement.
Qualité des sportifs	<b>Nombre d'athlètes sélectionnés sur les compétitions internationales (JO / CM / CE / CMJ / GP / GPJ)</b> <b>Nombre de jeunes sur les podiums des championnats de France (Niveau 1)</b>	5 athlètes ou couple minimum dans le top 10 du CF Elite et CFJ, dont 3 athlètes ou couple qui participent à des compétitions de références ou des GP / GPJ.